

Relations Presse :

Florence Lièvre

Tel.: 01 47 54 50 71

Email : florence.lievre@capgemini.com

Relations Investisseurs :

Vincent Biraud

Tel.: 01 47 54 50 87

Email : vincent.biraud@capgemini.com

Capgemini propose d'acquérir les activités de Ciber Inc. en Amérique du Nord

Paris et Denver, Colorado, le 10 avril 2017 – [Capgemini](#) et Ciber Inc. («Ciber») annoncent aujourd'hui avoir conclu un accord par lequel Capgemini devrait acquérir les opérations nord-américaines de Ciber pour un montant total de 50 millions de dollars. Les actifs devant être acquis couvrent la majorité de l'activité nord-américaine de Ciber, et comprennent les actifs de clientèle, les employés et les opérations, générant un chiffre d'affaires d'environ 275 millions de dollars. La transaction exclut certains passifs de Ciber ainsi que ses opérations internationales.

L'acquisition des activités en Amérique du Nord de Ciber, prestataire de services informatiques de proximité et de technologie, renforcerait la présence de Capgemini dans la région avec des clients clés du Fortune 1000 dans les secteurs de l'automobile, des télécommunications et des médias. Avec cette opération, les effectifs de Capgemini seraient augmentés d'environ 2 000 consultants aux États-Unis et 1 000 en Inde.

L'opération a été approuvée par le Conseil d'administration de Ciber Inc. avec une mise en œuvre dans le cadre d'une procédure de « Stalking Horse » conformément au Chapitre 11 de la loi sur les faillites aux États-Unis dans le cadre de laquelle Capgemini se positionne en qualité d'acquéreur de cet actif. Si l'issue de la procédure est positive, cette transaction devrait être clôturée d'ici la fin du deuxième trimestre 2017.

Effet relatif sur le résultat par action dès 2018

Capgemini prévoit de réaliser l'essentiel du processus d'intégration et du plan de redressement d'ici la fin 2017, ce qui entraînerait une augmentation du résultat par action de Capgemini dès le premier semestre 2018. L'impact des pertes enregistrées actuellement par Ciber sur la marge opérationnelle* combinée du Groupe en 2017 devrait être limité à moins de 20 points de base. Dans ce contexte, Capgemini continue de viser un EPS normalisé* proche de 6,10 euros par action en 2017.

Intégration simplifiée

Les actifs acquis seraient combinés aux opérations de « Services de technologie et d'ingénierie » (Sogeti) de Capgemini en Amérique du Nord. Le processus d'intégration envisagé serait donc simple et circonscrit aux

* Les termes et indicateurs alternatifs de performance marqués d'un (*) sont définis dans le document de référence de Capgemini.

opérations de Sogeti avec une rationalisation des frais de structure de Ciber qui permet un retour à la rentabilité de ses opérations mais aussi de tirer parti de cette solide base de clientèle.

La combinaison de l'activité de Ciber avec les opérations existantes de Sogeti en Amérique du Nord, qui a connu une forte croissance de son chiffre d'affaires et de sa marge opérationnelle au cours des 10 dernières années, renforcerait la présence de Sogeti auprès de ses clients sur ses principaux marchés en Amérique du Nord. Avec cette acquisition, le chiffre d'affaires de Sogeti dans la région augmenterait de plus de 50% pour représenter plus de 15% de l'activité de Capgemini en Amérique du Nord.

De nouvelles opportunités pour les clients et les employés de Ciber

À l'issue de cette transaction, la priorité de Capgemini sera de garantir la continuité du service fourni aux principaux clients de Ciber en Amérique du Nord et de s'assurer que les employés de Ciber seront en mesure de servir les clients existants tout au long du processus d'intégration, permettant ainsi de préserver la valeur de l'activité pour toutes les parties prenantes, collaborateurs et clients.

Les clients de Ciber pourront bénéficier de la haute qualité de service qui fait la réputation du Groupe et auront accès à un champ de compétences élargi et une présence mondiale. Quant aux employés de Ciber, qui détiennent une large palette de talents et des expertises pointues, cette opération leur offrira de nouvelles perspectives de carrière avec un accès à de nouveaux postes au sein du groupe Capgemini, dans des termes similaires à leurs postes actuels ; ils auront ainsi l'opportunité de rejoindre un leader mondial dans leur secteur d'activités.

Procédure de « Stalking Horse »

Le 9 avril, Ciber et certaines de ses filiales en propriété exclusive ont déposé des requêtes volontaires en application du Chapitre 11 de la loi sur les faillites des États-Unis. L'offre de Capgemini suivant la procédure de « Stalking Horse » est soumise à la réglementation sur la protection des offres et à l'approbation du tribunal de faillite. Si le tribunal de faillite approuve l'offre de « Stalking Horse », Ciber pourrait être tenu de vendre aux enchères les actifs en question avant que Capgemini ne puisse réaliser l'acquisition. Le cas échéant, la réalisation de l'acquisition par Capgemini serait alors assujettie à la sélection de Capgemini en tant qu'enchérisseur et à l'approbation du tribunal de faillite. Pour cette opération, Capgemini a choisi Skadden Arps Slate Meagher & Flom LLP comme conseillers juridiques et Lazard comme conseiller financier.

À propos de Capgemini

Avec plus de 190 000 collaborateurs, Capgemini est présent dans plus de 40 pays et célèbre son cinquantième anniversaire en 2017. Le Groupe est l'un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance et a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 12,5 milliards d'euros. Avec ses clients, Capgemini conçoit et met en œuvre les solutions business, technologiques et digitales qui correspondent à leurs besoins et leur apportent innovation et compétitivité. Profondément multiculturel, Capgemini revendique un style de travail qui lui est propre, la « [Collaborative Business Experience™](#) », et s'appuie sur un mode de production mondialisé, le « [Rightshore®](#) ».

Plus d'informations sur : www.capgemini.com

Rightshore® est une marque du groupe Capgemini